



**Loisirs
du Trait —
Carré**

Pour nous joindre

Par téléphone au 418-624-7899 poste 105

Par courriel : joel.b@loisirstraitcarre.com

Inscriptions : loisirstraitcarre.com

facebook.com/LoisirsTraitCarre



Guide du parent École des Constellations

Camp de la relâche

Camp de la relâche

Le relâche scolaire s'en vient à grands pas. Il est donc temps de se préparer pour une semaine dynamique et des plus amusantes. Vous trouverez dans les prochaines pages toute l'information nécessaire pour être prêt pour cette semaine tant attendue.

Dates et horaires

Le Camp de la relâche aura lieu du
3 au 7 mars 2025.

Nous sommes ouverts de:
9h à 16h

Service de surveillance animée inclus disponible de
7h30h jusqu'à 17h30

Un enfant qui flâne dans le parc ne relève
pas de la responsabilité de la corporation.

À apporter

Effets obligatoires :

- Sac à dos;
- Dîner froid et deux collations;
- Bouteille d'eau réutilisable;
- Étui avec crayons;
- Sourire et bonne humeur!



Vêtements obligatoires :

- Habit de neige;
- Bottes d'hiver;
- Tuque/Gants;
- Paire de bas supplémentaire
- Vêtements de sport;
- Espadrilles fermées
- Short mi-cuisse ou plus long;
- T-shirt à manches courtes ou longues;
- Chaussures de sport ou sandales fermées;



Vêtements interdits :

- Débardeur à bretelles fines;
- Jupe ou robe;
- Sandales ouvertes, sandales de type crocs et "gougounes;"
- Vêtements décolletés ou laissant voir le ventre;
- Vêtements aux messages négatifs ou violents.

Nous vous conseillons d'identifier tous les vêtements de votre enfant!

Des enfants adéquatement habillés prennent davantage de plaisir à participer aux activités!

Types d'activités

- **Jeux coopératifs**
Jeux qui développent l'esprit de coopération.
- **Activités spéciales**
Activités sur le camp.
- **Activités artistiques**
Par exemple : théâtre, bricolage, danse ou peinture.
- **Activités sportives**
Par exemple : basketball, soccer, balle molle.
- **Activités scientifiques**
Par exemple : Expériences scientifiques.
- **Activités de plein air**
Par exemple : Découverte de la nature.



BOITE À LUNCH

Votre enfant aura besoin d'un lunch froid (pas d'accès au micro-ondes) ainsi que de 2 collations pour chaque journée de camp. Prévoyez de la nourriture en quantité suffisante pour la journée, étant donné que vos enfants auront une semaine très active.

En raison des allergies alimentaires, aucun produit contenant des noix ou des arachides ne sera toléré dans le lunch de votre enfant.

Voici quelques conseils :

Choisissez des aliments sains et un repas froid. Utilisez un refroidisseur de contenant hermétique (ice pack) pour garder le lunch au frais.



Personnes-ressources

JOËL BOILY

Directeur PVE

MARIE-PIER VILLENEUVE

Coordonnatrice PVE

Rejoindre le camp



mago.pve@hotmail.com
418-624-7899 poste 6



Vous pouvez nous contacter pour toutes questions, commentaires, motivation d'absence sur place ou par téléphone.

Règles de vie



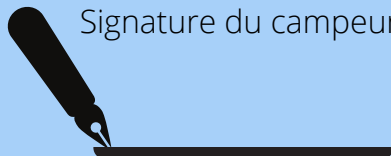
Étant inscrit au Camp de la relâche , je m'engage à respecter les règles suivantes :

- ☉ Je respecte les règles élaborées par les moniteurs et l'organisation;
- ☉ Je participe activement aux activités;
- ☉ Je respecte les autres dans mes paroles et mes actes;
- ☉ Je prends soin du matériel mis à ma disposition;
- ☉ Je circule à pied dans le parc;
- ☉ Je ne quitte jamais mon groupe à moins d'avoir l'autorisation de mon moniteur;
- ☉ Je circule calmement dans les édifices que je fréquente;
- ☉ Je porte la tenue vestimentaire exigée;
- ☉ À la fin de la journée, j'attends que le responsable ait consigné mon départ avant de partir avec la personne autorisée à venir me chercher



Pour le bénéfice de tous, je respecte mon engagement!

Signature du campeur:



Horaire Camp

- 7:30 Arrivée progressive des enfants**
- 9:00 Rassemblement**
- 9:15 Début des activités**
- 10:15 Collation**
- 12:00 Dîner (lunch froid fourni par le parent)**
- 12:45 Reprise des activités**
- 14:45 Collation**
- 15:50 Rassemblement**
- 16:00 Départ des enfants**
- 17:30 Fermeture du camp**

ACCUEIL

Avant l'arrivée :

- Être allé aux toilettes.
- Avoir les vêtements et effets obligatoires.

L'arrivée en voiture :

- Se fait en mode débarcadère au niveau du stationnement.
- Les parents doivent accompagner l'enfant jusqu'à l'accueil du service de garde.

L'arrivée à pied :

- Se présente directement à l'accueil du service de garde.

Quand garder votre enfant à la maison

Dans le but de limiter la propagation de maladies au camp, veuillez garder votre enfant à la maison lorsqu'il :

- Fait de la fièvre;
- Vomi;
- A la diarrhée;
- Souffre ou si vous croyez qu'il souffre d'une maladie contagieuse;
- A des lentes ou des poux.



Merci de penser au bien-être des autres participants.

Prise de médicament

Vous devez remplir un formulaire d'autorisation pour la prise de médicaments (en annexe) si votre enfant doit prendre des médicaments (tylenol, antibiotiques...) sur les heures de camp de jour. Ce formulaire doit être remis aux responsables de parc. N'oubliez pas de nous avvertir en cas de changement au cours de la semaine.



Relevé 24

Le Relevé 24 est un formulaire provincial vous donnant droit à un crédit d'impôt. Il vous sera envoyé au mois de février 2026.

Il contient tous les renseignements dont le fisc a besoin. C'est pourquoi nous vous demandons d'indiquer le numéro d'assurance sociale (N.A.S.) du parent payeur sur la fiche d'inscription de l'enfant. Si vous n'avez pas fourni ce renseignement, il nous sera impossible de vous faire parvenir le relevé.

Mesures disciplinaires

Notez qu'un comportement dont la gravité est élevée pourrait entraîner une sanction dès la première offense.

1er incident : Avertissement donné à l'enfant et conversation téléphonique avec un parent.

2e incident : Avertissement donné à l'enfant et **rencontre avec un parent** afin de trouver des solutions.

3e incident : Le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant et rencontrer un responsable. Une **suspension ferme de 24h est automatique, excluant la journée de l'incident.**

4e incident : Le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant et rencontrer un responsable du parc et le moniteur au besoin. Une **suspension ferme de 48h est automatique, excluant la journée de l'incident.**

5e incident : Le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant et rencontrer la direction des Loisirs du Trait-Carré, un coordonnateur du parc et le moniteur de l'enfant. Une lettre indiquant que l'enfant **est retiré du Camp de la relâche** sera envoyée par la poste.

Il est donc interdit de :

- Blasphémer, insulter, menacer ou intimider les autres enfants et le personnel par la parole ou avec des objets;
- Faire preuve d'un leadership négatif, fuguer;
- Apporter des objets de la maison;
- Bousculer, frapper ou répliquer par des coups auprès des autres enfants et du personnel, lancer des objets; Employer un langage ou faire des gestes à connotation sexuelle;
- Cracher ou tousser volontairement sur les autres.

Arrivée des enfants

Nous assumons la responsabilité de l'enfant à partir du moment où sa présence a été donnée au responsable, à l'accueil. Si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt, nous vous prions de nous en informer d'avance. Vous ne pourrez pas aller chercher votre enfant directement dans son groupe. L'enfant sera raccompagné à l'accueil par son moniteur et attendra votre arrivée.

Si jamais vous ne pouvez pas venir le chercher et que vous demandez à quelqu'un d'autre de le faire, vous devez absolument nous en aviser, car nous ne laisserons jamais partir un enfant avec un adulte qui n'est pas autorisé.

L'arrivée des enfants aura lieu entre 7:30h et 9h. Tous les enfants seront accueillis par les moniteurs à la porte du service de garde de l'école. Après avoir donné leur présence et déposé leurs matériels, ils se dirigeront avec des moniteurs dans le gymnase.

Lors de l'arrivée de votre enfant, assurez-vous que ce dernier aille donner sa présence. Si votre enfant arrive à pied après 9h, il doit aller rejoindre directement son moniteur et celui-ci prendra sa présence.

Départ des enfants

Pour le départ, le parent devra se présenter à la porte du service de garde de l'école entre 16h et 17:30h. Il devra dire le nom de son enfant au responsable avec la tablette, pour aviser du départ de l'enfant. Par la suite, un moniteur s'occupera d'aller chercher votre enfant. L'enfant ne pourra quitter qu'avec une personne sur la liste autorisée. Votre nom vous sera demandé par la responsable afin de s'assurer que l'enfant quitte avec une personne de la liste autorisée.

En cas de doute, les responsables sont autorisés à demander au parent de fournir une pièce d'identité afin d'assurer sécuritairement le départ de l'enfant. Il est également possible qu'il y ait un léger délai (une file de parents) afin de venir récupérer votre enfant.

Pour les départs seuls à pied, les enfants seront autorisés à partir à 16h. Ils devront absolument aller voir le responsable avec la tablette pour annoncer leur départ.

Pour les départs de service de garde, nous utilisons l'application HOPHOP. Nous vous conseillons de l'utiliser également sur votre téléphone intelligent.

L'application nous permet de mieux gérer nos présences et la vérification des départs. Elle vous permet également de nous prévenir de votre heure d'arrivée pour une préparation plus rapide des enfants. Nous activons l'application seulement à 16h.